

ELECTIONS DES CONSEILLERS METROPOLITAINS
des 15 et 22 mars 2020

Fiche pour la création de l'identité du tiers dans CHORUS

Ce document doit être complété par le candidat tête de liste et transmis à la préfecture du Rhône pour permettre :

- le remboursement de ses frais de propagande officielle sur son compte bancaire (joindre un RIB ou un RIP original au nom du candidat tête de liste s'il n'y a pas subrogation) ;
- le remboursement des frais d'apposition des affiches s'il n'y a pas subrogation ;
- le versement du remboursement forfaitaire de ses dépenses de campagne – applicable aux circonscriptions de 9000 habitants et plus (joindre un RIB ou un RIP original au nom du candidat tête de liste)

Nom : Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Adresse :

Code postal : Ville :

Dix premiers chiffres du numéro de sécurité sociale :

Ex : 1 42 10 01 015

--	--	--	--	--

Signature du candidat tête de liste